

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances
Budget Principal
Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024



ID : 041-200040772-20240325-80001CA2023-BF

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR 2024**



ID : 041-200040772-20240325-80009CA2023-BF

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Pflu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80008CA2023-BF



Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80007CA2023-BF



Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances
Budget Annexe SPANC
Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bonjour le jour

ID : 041-200040772-20240325-80006CA2023-BF

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
LeVieillot

ID : 041-200040772-20240325-80005CA2023-BF

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Compte de Gestion 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 03 AVR. 2024

ID : 041-200040772-20240325-80004CA2023-BF



Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Compte de Gestion 2023**

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
Levrault

ID : 041-200040772-20240325-80003CA2023-BF

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024**

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée
Compte de Gestion 2023**

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Vireore Compte de Gestion 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80002CA2023-BF

Breder
Levraut

Le Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Compte administratif 2023

OBJET : Finances
Budget Principal
Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berser
L'Écrit

ID : 041-200040772-20240325-80001CA2023-BF

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Compte administratif 2023

OBJET : Finances
Budget Annexe GEMAPI
Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80009CA2023-BF



Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Compte administratif 2023

OBJET : Finances

**Budget Annexe OTIPHV
Compte administratif 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bercer
Levraut

ID : 041-200040772-20240325-80008CA2023-BF

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « OTIPHV » (Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois) de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « OTIPHV » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,

Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignéres Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Développement Economique
Compte administratif 2023**

OBJET : Finances

**Budget Annexe Développement Economique
Compte administratif 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR 2024

ID : 041-200040772-20240325-80007CA2023-BF

Berger
Lévrault

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Développement Economique » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Développement Economique » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Compte administratif 2023

OBJET : Finances
Budget Annexe SPANC
Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Bercel
Levrault

ID : 041-200040772-20240325-80006CA2023-BF

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « SPANC » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « SPANC » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Laboratoire à Morée
Compte administratif 2023**

OBJET : Finances
Budget Annexe Laboratoire à Morée
Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berser
Levraut

ID : 041-200040772-20240325-80005CA2023-BF

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Laboratoire à Morée » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Laboratoire à Morée » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Compte administratif 2023

OBJET : Finances

**Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux
Compte administratif 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80004CA2023-BF



Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Compte administratif 2023**

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou Compte administratif 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80003CA2023-BF

Bescher
Levraut

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvolle Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 3

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée
Compte administratif 2023**

OBJET : Finances

**Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée
Compte administratif 2023**

Monsieur Gilles VOLANT a été nommé Président de séance.

Après présentation des chiffres du compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Monsieur Alain BOURGEOIS, Président, s'étant retiré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée » de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président de séance,
Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget principal

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget principal

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80001BP2024-BF



Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|---------------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 978 108,54 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | 233 304,19 € |
| - un solde positif de restes à réaliser | 429 557,00 € |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de **978 108,54 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **978 108,54 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses)** : **233 304,19 €**

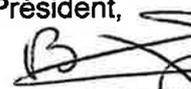
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR 2024



ID : 041-200040772-20240326-80009BP2024-BF

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|--------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 424 482,88 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | 31 381,19 € |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | € |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

le solde disponible de 424 482,88 € est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 424 482,88 €

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte 001 (en recettes) : 31 381,19 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

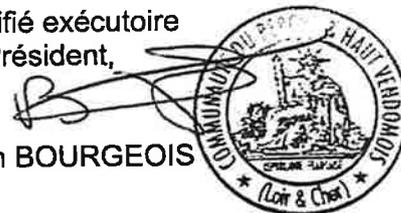
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80008BP2024-BF



Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|-------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 14 651,99 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de : **14 651,99 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **14 651,99 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001** :

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

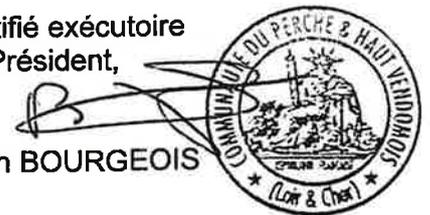
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

**Budget Annexe Développement Economique
Affectation du résultat de fonctionnement 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

BRESC
LE POUVOIR

ID : 041-200040772-20240325-80007BP2024-BF

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|-------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 16 935,20 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | 54 914,35 € |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | € |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : **16 935,20 €**

- le solde disponible de est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) :

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses)** : **54 914,35 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80006BP2024-BF



Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|-------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 65 689,94 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | 0,55 € |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de : **65 689,94 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **65 689,94 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte 001 (en recettes) : **0,55 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

**Budget Annexe Laboratoire à Morée
Affectation du résultat de fonctionnement 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80005BP2024-BF



Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de
- ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- **un excédent cumulé d'investissement de 974,96 €**
- ou - un déficit cumulé d'investissement de
- un solde positif de restes à réaliser
- ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire
 - au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :
- le solde disponible de est affecté comme suit :
 - affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :
 - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) :

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes) : 974,96 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Affectation du résultat de fonctionnement 2023**

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezom
Affectation du résultat de fonctionnement 2023**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
LeVizual

ID : 041-200040772-20240325-80003BP2024-BF

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|-------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 12 966,75 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | 2 895,16 € |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : **2 895,16 €**

- le solde disponible de **10 071,59 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **10 071,59 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses)** : **2 895,16 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80004BP2024-BF



Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|---------------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | 41 676,43 € |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | 110 521,18 € |
| - un solde positif de restes à réaliser | 128 896,80 € |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de **41 676,43 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **41 676,43 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses)** : **110 521,18 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angenoi, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR 2024

Recevoir
Levraut

ID : 041-200040772-20240325-80002BP2024-BF

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, le 25 mars 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

| | |
|---|-------------------|
| - un excédent cumulé de fonctionnement de | |
| ou - un déficit cumulé de fonctionnement de | |
| - un excédent cumulé d'investissement de | 1 268,30 € |
| ou - un déficit cumulé d'investissement de | |
| - un solde positif de restes à réaliser | |
| ou - un solde négatif de restes à réaliser | |

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de : est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation au déficit reporté de fonctionnement (**ligne 002**) :

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes) : 1 268,30 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances
Budget Principal
Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80001BP2024-BF



Nombre de membres :

En exercice : 41 Présents : 30 Pouvoirs : 3 Votants : 33

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1 (S. LAME)

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (budget principal).

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 4 766 611,81 €

Recettes de fonctionnement : 4 766 611,81 €

Dépenses d'investissement : 2 959 962,93 €

Recettes d'investissement : 2 959 962,93 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (budget principal),
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

ID : 041-200040772-20240325-80009BP2024-BF

Bremer
Le Trait

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « GEMAPI ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 644 682,88 €
Recettes de fonctionnement : 644 682,88 €

Dépenses d'investissement : 113 078,00 €
Recettes d'investissement : 113 078,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « GEMAPI »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80008BP2024-BF

Berser
Levroult

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 51 545,00 €

Recettes de fonctionnement : 51 545,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 29

Contre : 1

Abstention : 3

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80007BP2024-BF

Bescher
Levraud

Nombre de membres :

En exercice : 41 Présents : 30 Pouvoirs : 3 Votants : 33

Pour : 29

Contre : 1 (S. LAME)

Abstention : 3 (A. CASSANT – pouvoir de D. BRUNET, M. BEAUDOUX)

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Développement Economique ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 210 020,00 €

Recettes de fonctionnement : 210 020,00 €

Dépenses d'investissement : 1 182 760,35 €

Recettes d'investissement : 1 182 760,35 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Développement Economique »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances
Budget Annexe SPANC
Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
LeVreux

ID : 041-200040772-20240325-80006BP2024-BF

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M49, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « SPANC ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 118 039,94 €

Recettes de fonctionnement : 118 039,94 €

Dépenses d'investissement : 0,00 €

Recettes d'investissement : 0,55 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « SPANC »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

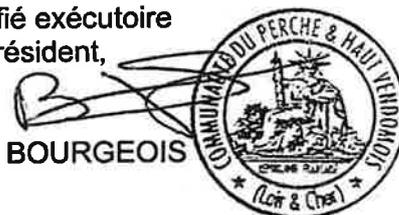
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Étaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-80005BP2024-BF

Better
Levobit

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Laboratoire à Morée ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

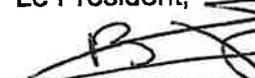
Dépenses de fonctionnement : 20,00 €
Recettes de fonctionnement : 20,00 €

Dépenses d'investissement : 13 974,96 €
Recettes d'investissement : 13 974,96 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :
- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Laboratoire à Morée »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Bescher
Leyraud

ID : 041-200040772-20240325-80004BP2024-BF

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 60 528,43 €

Recettes de fonctionnement : 60 528,43 €

Dépenses d'investissement : 153 237,80 €

Recettes d'investissement : 153 237,80 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Vote du Budget Primitif 2024**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
Levrault

ID : 041-200040772-20240325-80003BP2024-BF

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 41 268,59 €
Recettes de fonctionnement : 41 268,59 €

Dépenses d'investissement : 32 518,16 €
Recettes d'investissement : 32 518,16 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée

Vote du Budget Primitif 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Vote du Budget Primitif 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berser
Le Pault

ID : 041-200040772-20240325-80002BP2024-BF

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 230 240,64 €

Recettes de fonctionnement : 230 240,64 €

Dépenses d'investissement : 229 840,64 €

Recettes d'investissement : 229 840,64 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guoet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024

CFE / TFB / TFNB / THRS

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024 CFE / TFB / TFNB / THRS

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB051-DE

Perche
Lerrault

Dans le cadre du budget principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois pour l'exercice 2024, il convient de voter les taux de contribution foncière des entreprises et de taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Le Président propose d'appliquer en 2024 les taux ci-dessous :

- Taux contribution foncière des entreprises (CFE) : 20,46 %
- Taux mis en réserve CFE : 0,78 %
- Taux taxe foncier bâti (TFB) : 2,00 %
- Taux taxe foncier non bâti (TFNB) : 2,33 %
- Taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 10,65 %

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les taux suivants pour l'année 2024 :
 - Taux contribution foncière des entreprises (CFE) : 20,46 %
 - Taux mis en réserve CFE : 0,78 %
 - Taux taxe foncier bâti (TFB) : 2,00 %
 - Taux taxe foncier non bâti (TFNB) : 2,33 %
 - Taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 10,65 %
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024

TEOM SICTOM de CHATEAUDUN

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024

TEOM SICTOM de CHATEAUDUN

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB052-DE



Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le SICTOM de CHATEAUDUN, le Président propose de voter les taux suivants pour le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes de BREVAINVILLE, de FONTAINE-RAOUL, d'OUZOUEUR-LE-DOYEN et de VILLEBOUT :

Modalités calcul taux TEOM 2024

| Commune | Bases d'imposition | Taux TEOM | Produit attendu |
|-------------------|--------------------|-----------|-----------------|
| BREVAINVILLE | 167 670 | 8,67 % | 14 537 |
| FONTAINE-RAOUL | 241 592 | 7,73 % | 18 655 |
| OUZOUEUR-LE-DOYEN | 167 019 | 11,07 % | 18 475 |
| VILLEBOUT | 128 545 | 7,57 % | 9 720 |
| Total | 704 826 | | 61 387 |

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les taux de TEOM tels que présentés dans le tableau ci-dessus pour les communes membres du SICTOM de CHATEAUDUN,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024

TEOM SYVALORM LOIR-ET-SARTHE

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024 TEOM SYVALORM LOIR-ET-SARTHE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB053-DE



Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le SYVALORM LOIR-ET-SARTHE, le Président propose de voter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes de BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, CHAUVIGNY-DU-PERCHE, DROUE, LA FONTENELLE, LE POISLAY et RUAN-SUR-EGVONNE. Le Président rappelle que ces communes sont regroupées au sein d'une zone intercommunale de perception unique.

Modalités calcul taux TEOM 2024

| | Base d'imposition | Taux TEOM | Produit attendu |
|--|-------------------|-----------|-----------------|
| Zone intercommunale de perception unique | 1 814 345 | 12,53 % | 227 206 |

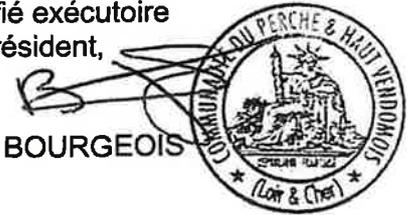
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le taux de TEOM à 12,53 % pour les communes membres du SYVALORM LOIR-ET-SARTHE,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024

TEOM SYNDICAT VALDEM

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2024 TEOM SYNDICAT VALDEM

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB054-DE

Berger
Levrault

Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le syndicat VALDEM, le Président propose de voter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes membres de ce syndicat. Il indique que le même taux sera appliqué sur l'ensemble des communes adhérentes au syndicat VALDEM : BUSLOUP, LA CHAPELLE-ENCHERIE, FRETEVAL, LIGNIERES, LISLE, MOISY, MOREE, PEZOU, RENAY, ROMILLY-DU-PERCHE, SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE, SAINT-JEAN FROIDMENTEL.

Modalités calcul taux TEOM 2024

| | Base d'imposition | Taux TEOM | Produit attendu |
|-----------------------------------|-------------------|-----------|-----------------|
| Zone intercommunale de perception | 4 934 974 | 14,18 % | 699 409 |

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

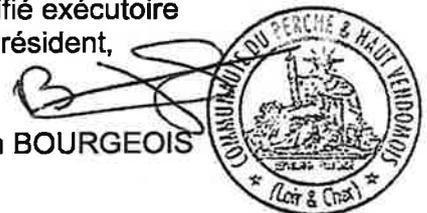
- **DECIDE** de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 14,18 % pour les communes membres du Syndicat VALDEM,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written in a cursive style.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fixation du produit attendu de la taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour l'exercice 2024

OBJET : Finances

Fixation du produit attendu de la taxe gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations pour l'exercice 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB055-DE

Berser
Levôit

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi « NOTRe »), notamment ses articles 64 et 76 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les missions définies au 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 9 octobre 2017 modifiant les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois intégrant la nouvelle compétence ;

Vu les articles 1530 bis et 1639A du Code Général des Impôts (CGI) ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 2 mars 2020 instaurant la taxe GEMAPI sur le territoire ;

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté du Perche & Haut Vendômois exerce la compétence GEMAPI ;

Considérant que la taxe GEMAPI est plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant et par an, sur la base de la population DGF, et qu'il s'agit d'une taxe additionnelle dont le montant est réparti par l'administration fiscale sur les quatre taxes locales (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe d'Habitation, Cotisation Foncière des Entreprises) ;

Considérant que le produit de cette taxe doit être exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement occasionnées par l'exercice de la compétence GEMAPI ;

Considérant que la population DGF de la Communauté du Perche & Haut Vendômois est de 10 426 habitants ;

Le Président propose de fixer le produit attendu de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2024 à la somme de 200 000,00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le produit attendu de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2024 à la somme de 200 000,00 € ;
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes décisions et à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Étaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2024

OBJET : Finances

Budget Principal

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Berser
Levâult

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB056-DE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet de budget primitif 2024 pour le Budget Principal. Il détaille notamment les subventions qui seront à verser par la Communauté du Perche & Haut Vendômois sur l'exercice 2024, selon la liste ci-dessous :

- CAUE 41 : 750,00 €
- ISMER : 2 500,00 €
- Mission locale du Vendômois : 9 469,00 €
- Fondation du patrimoine : 250,00 €
- Association des Secrétaires de Mairie 41 : 50,00 €
- Approyls : 100,00 €
- ADIL : 2 802,00 €
- Tsigane Habitat : 1 500,00 €

Les dépenses correspondantes seront imputées aux articles 65748 du budget 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les versements correspondants et à signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR 2024

Berger
Levroult

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB057-DE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet de budget primitif 2024 pour le Budget Annexe Développement Economique. Il détaille notamment les subventions qui seront à verser par la Communauté du Perche & Haut Vendômois sur l'exercice 2024, selon la liste ci-dessous :

- Initiative Loir-et-Cher : 5 000,00 €
- Dév'Up : 500,00 €

Les dépenses correspondantes seront imputées aux articles 65748 du budget 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les versements correspondants et à signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Subvention de fonctionnement du Budget Princi

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Requer
Lev. Publ.

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB058-DE

Vu les charges supportées par le budget annexe GEMAPI,

Vu le budget annexe GEMAPI,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe GEMAPI.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Principal 2024 : 15 700,00 € au compte 657363 « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère administratif »,
- Budget Annexe GEMAPI 2024 : 15 700,00 € au compte 74751 « Participations au GFP de rattachement ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Subvention de fonctionnement du Budget Principal par le Budget Annexe

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bescher
Levraut

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB059-DE

Vu les charges supportées par le budget annexe OTIPHV,

Vu le budget annexe OTIPHV,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe OTIPHV.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Principal 2024 : 32 088,01 € au compte 657363 « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère administratif »,
- Budget Annexe OTIPHV 2024 : 32 088,01 € au compte 74751 « Participations au GFP de rattachement ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pascal Trassard", written over a horizontal line.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB060-DE

Berger
Levrault

Vu les charges supportées par le budget annexe Développement Economique,

Vu le budget annexe Développement Economique,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe Développement Economique.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Principal 2024 : 200 000,00 € au compte 657363 « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère administratif »,
- Budget Annexe Développement Economique 2024 : 200 000,00 € au compte 74751 « Participations au GFP de rattachement ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Subvention de fonctionnement du Budget Principal**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Brevoir
LeVraut

ID: 041-200040772-20240325-2024DELIB061-DE

Vu les charges supportées par le budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou,

Vu le budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Principal 2024 : 16 600,00 € au compte 657363 « Subventions de fonctionnement aux organismes publics – Etablissements et services rattachés à caractère administratif »,
- Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou 2024 : 16 600,00 € au compte 74751 « Participations au GFP de rattachement ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guoet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Breger
Levrault

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB062-DE

Vu le fonctionnement des services administratifs de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent pour la gestion des dossiers relatifs à la compétence GEMAPI,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 15 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2024 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe GEMAPI de l'agent en charge des dossiers relatifs à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Annexe GEMAPI 2024 : 15 000 € au compte 6215 « Charges de personnel et frais assimilés »
- Budget Principal 2024 : 15 000 € au compte 70841 « Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régies municipales, CCAS et caisse des écoles »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Berger
Levrault

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB063-DE

Vu le fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent en charge de la gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 19 850 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2024 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe OTIPHV de l'agent en charge de la gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Annexe OTIPHV 2024 : 19 850 € au compte 6215 « Charges de personnel et frais assimilés – Personnel affecté par la collectivité »
- Budget Principal 2024 : 19 850 € au compte 70841 « Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régies municipales, CCAS et caisse des écoles »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

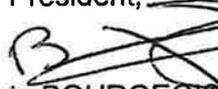
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guoet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Bremer
Levraut

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB064-DE

Vu le fonctionnement des services administratifs de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent chargé des dossiers ayant attrait à la compétence Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le salaire de l'agent,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 46 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2024 comme à chaque exercice budgétaire, les charges de personnel inscrites au budget annexe Développement Economique de l'agent en charge du traitement des dossiers relatifs à la compétence Développement Economique.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Annexe Développement Economique 2024 : 46 000 € au compte 6215 « Charges de personnel et frais assimilés »
- Budget Principal 2024 : 46 000 € au compte 70841 « Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régies municipales, CCAS et caisse des écoles »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guoet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des charges de personnel au B

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB065-DE

Berger
Levrault

Vu le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Vu le salaire de l'agent,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 5 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2024 comme à chaque exercice budgétaire, les charges de personnel inscrites au budget annexe SPANC de l'agent en charge du traitement des dossiers relatifs au Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Annexe SPANC 2024 : 5 000 € au compte 6215 « Charges de personnel et frais assimilés »
- Budget Principal 2024 : 5 000 € au compte 70841 « Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régies municipales, CCAS et caisse des écoles »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des frais administratifs au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des frais administratifs au Budget Principal

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bézier
Lezard

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB066-DE

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Vu le Budget Principal,

Vu le budget annexe SPANC,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 1 000 € au remboursement au Budget Principal par le Budget Annexe SPANC, à compter de l'exercice 2024 et pour chaque exercice budgétaire, des charges de fonctionnement (frais administratifs, frais postaux et assurances) générées par l'activité du Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Annexe SPANC 2024 : 1 000 € au compte 62871 « Divers »
- Budget Principal 2024 : 1 000 € au compte 708721 « Remboursement de frais par les budgets annexes et les régies non dotés d'une personne morale »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Remboursement au Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de l'avance remboursable

OBJET : Finances

Remboursement au Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunales à Morée de l'avance remboursable

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB067-DE

Vu les charges relatives au Parc d'Activités Intercommunal La Varenne – 41160 MOREE, propriété de la CPHV, ces charges étant supportées par le budget annexe Parc d'Activités Intercommunal,

Vu le budget annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée,

Vu le vote du budget en date du 25 mars 2024,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de rembourser une avance remboursable au Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal.

Pour ce faire, le Président propose les écritures comptables ci-dessous :

- Budget Principal 2024 : 6 141,70 € au compte 276351 « GFP de rattachement »
- Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée 2024 : 6 141,70 € au compte 168751 « GFP de rattachement »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

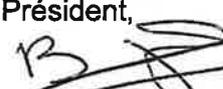
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Nomenclature M57 – Fongibilité des crédits
en section de fonctionnement et d'investissement**

OBJET : Finances

Nomenclature M57 – Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB068-DE



Considérant que la Communauté du Perche & Haut Vendômois a adopté par la délibération n°2021-DELIB-129 du Conseil Communautaire en date du 6 septembre 2021 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 et que cette norme comptable s'applique à tous les budgets de la Collectivité, sauf le Budget Annexe SPANC,

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT, « dans une limite fixée à l'occasion du vote du Budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président, sur le budget 2024, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de 7,5% des dépenses réelles de la section d'investissement.
- **DONNE** tous pouvoirs au Président ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvyonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Restauration des tableaux de l'église communale

à CHAUVIGNY-DU-PERCHE

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV Restauration des tableaux de l'église communale à CHAUVIGNY-DU-PERCHE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB069-DE



Le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier de demande de fonds de concours déposé par la commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE pour les travaux de restauration des tableaux de l'église communale.

Le Président présente les conclusions de la commission qui a émis un avis favorable pour un soutien financier et propose que la CPHV attribue à la commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE un fonds de concours plafonné à 3 312,25 €, soit un taux de subventionnement de 25 % d'une dépense subventionnable établie à 13 249,00 € HT. Cette subvention est calculée sur une dépense prévisionnelle ; au cas où la dépense réelle serait inférieure, le montant de la subvention sera recalculé au prorata du coût de la dépense réalisée hors taxes.

Cette dépense est inscrite au chapitre 204 du budget primitif 2024.

La commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE devra transmettre à la CPHV copie d'un ordre de service initial attestant du commencement des travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente délibération. Dans le cas contraire, l'attribution du fonds de concours sera annulée de plein droit et automatiquement.

Le versement de la totalité du montant du fonds de concours sera effectué sur production d'une attestation d'achèvement des travaux relatif à cette opération, du décompte général et définitif des sommes payées visé par le Comptable Public et du plan de financement définitif de l'opération.

La commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE devra mentionner, sur les panneaux d'information relatifs aux travaux subventionnés, le concours de la CPHV et faire figurer le logotype de la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer à la commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE un fonds de concours plafonné à un montant de 3 312,25 €, soit un taux de subventionnement de 25 % d'une dépense subventionnable de 13 249,00 € HT dans les conditions présentées ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Réfection des marches de l'autel de l'église

à LIGNIERES

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Réfection des marches de l'autel de l'église à LIGNIERES

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Embr.
Revisuit

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB070-DE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier de demande de fonds de concours déposé par la commune de LIGNIERES pour la réfection des marches de l'autel de l'église.

Le Président présente les conclusions de la commission qui a émis un avis favorable pour un soutien financier et propose que la CPHV attribue à la commune de LIGNIERES un fonds de concours plafonné à 5 000,00 €, soit un taux de subventionnement de 41,64 % d'une dépense subventionnable établie à 12 008,00 € HT. Cette subvention est calculée sur une dépense prévisionnelle ; au cas où la dépense réelle serait inférieure, le montant de la subvention sera recalculé au prorata du coût de la dépense réalisée hors taxes.

Cette dépense est inscrite au chapitre 204 du budget primitif 2024.

La commune de LIGNIERES devra transmettre à la CPHV copie d'un ordre de service initial attestant du commencement des travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente délibération. Dans le cas contraire, l'attribution du fonds de concours sera annulée de plein droit et automatiquement.

Le versement de la totalité du montant du fonds de concours sera effectué sur production d'une attestation d'achèvement des travaux relatif à cette opération, du décompte général et définitif des sommes payées visé par le Comptable Public et du plan de financement définitif de l'opération.

La commune de LIGNIERES devra mentionner, sur les panneaux d'information relatifs aux travaux subventionnés, le concours de la CPHV et faire figurer le logotype de la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer à la commune de LIGNIERES un fonds de concours plafonné à un montant de 5 000,00 €, soit un taux de subventionnement de 41,64 % d'une dépense subventionnable de 12 008,00 € HT dans les conditions présentées ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

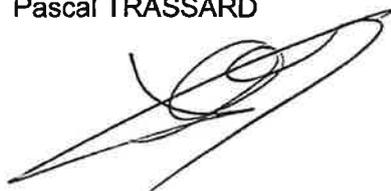
Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Parcours de santé

à LISLE

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV Parcours de santé à LISLE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

03 AVR 2024

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB071-DE

Perche
exécutif

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier de demande de fonds de concours déposé par la commune de LISLE pour l'acquisition d'un parcours de santé.

Le Président présente les conclusions de la commission qui a émis un avis favorable pour un soutien financier et propose que la CPHV attribue à la commune de LISLE un fonds de concours plafonné à 1 211,25 €, soit un taux de subventionnement de 50 % d'une dépense subventionnable établie à 2 422,50 € HT. Cette subvention est calculée sur une dépense prévisionnelle ; au cas où la dépense réelle serait inférieure, le montant de la subvention sera recalculé au prorata du coût de la dépense réalisée hors taxes.

Cette dépense est inscrite au chapitre 204 du budget primitif 2024.

La commune de LISLE devra transmettre à la CPHV copie d'un ordre de service initial attestant du commencement des travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente délibération. Dans le cas contraire, l'attribution du fonds de concours sera annulée de plein droit et automatiquement.

Le versement de la totalité du montant du fonds de concours sera effectué sur production d'une attestation d'achèvement des travaux relatif à cette opération, du décompte général et définitif des sommes payées visé par le Comptable Public et du plan de financement définitif de l'opération.

La commune de LISLE devra mentionner, sur les panneaux d'information relatifs aux travaux subventionnés, le concours de la CPHV et faire figurer le logotype de la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer à la commune de LISLE un fonds de concours plafonné à un montant de 1 211,25 €, soit un taux de subventionnement de 50 % d'une dépense subventionnable de 2 422,50 € HT dans les conditions présentées ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD



COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Installation d'un toboggan – parc Marie Genty

à PEZOU

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV Installation d'un toboggan – parc Marie Genty à PEZOU

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024



ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB0722-DE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier de demande de fonds de concours déposé par la commune de PEZOU pour l'acquisition et la pose d'un toboggan au parc Marie Genty, à proximité de la bibliothèque municipale.

Le Président présente les conclusions de la commission qui a émis un avis favorable pour un soutien financier et propose que la CPHV attribue à la commune de PEZOU un fonds de concours plafonné à 4 939,50 €, soit un taux de subventionnement de 50 % d'une dépense subventionnable établie à 9 879,00 € HT. Cette subvention est calculée sur une dépense prévisionnelle ; au cas où la dépense réelle serait inférieure, le montant de la subvention sera recalculé au prorata du coût de la dépense réalisée hors taxes.

Cette dépense est inscrite au chapitre 204 du budget primitif 2024.

La commune de PEZOU devra transmettre à la CPHV copie d'un ordre de service initial attestant du commencement des travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente délibération. Dans le cas contraire, l'attribution du fonds de concours sera annulée de plein droit et automatiquement.

Le versement de la totalité du montant du fonds de concours sera effectué sur production d'une attestation d'achèvement des travaux relatif à cette opération, du décompte général et définitif des sommes payées visé par le Comptable Public et du plan de financement définitif de l'opération.

La commune de PEZOU devra mentionner, sur les panneaux d'information relatifs aux travaux subventionnés, le concours de la CPHV et faire figurer le logotype de la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer à la commune de PEZOU un fonds de concours plafonné à un montant de 4 939,50 €, soit un taux de subventionnement de 50 % d'une dépense subventionnable de 9 879,00 € HT dans les conditions présentées ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|--|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard | Lignières Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Rommilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Ecritures comptables suite à vol

OBJET : Finances
Ecritures comptables suite à vol

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Eract
Levauit

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB073-DE

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'un cambriolage est survenu dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 2024 au siège social de la CPHV et à la Médiathèque La Fonderie à Fréteval.

Ce cambriolage ayant inclus le vol d'espèces constituant les fonds de caisse et les recettes de certaines régies, il convient d'effectuer leurs régularisations par l'intermédiaire des écritures suivantes suivante :

REGIE BIBLIOTHEQUE DROUE (suite au fonds de caisse volé) :

- au compte 65888 « Autres charges diverses de gestion courante – Autres » pour un montant de 40,00 €
D-65888 : 40,00 €

REGIE MEDIATHEQUE FRETEVAL (suite au fonds de caisse volé) :

- au compte 65888 « Autres charges diverses de gestion courante – Autres » pour un montant de 40,00 €
D-65888 : 40,00 €

REGIE ECOLE DE MUSIQUE (suite à une cotisation en numéraire volée)

- au compte 65888 « Autres charges diverses de gestion courante – Autres » pour un montant 120,00 €
- au compte 7062 « Redevances et droits des services à caractère culturel » pour un montant de 120,00 €
D-65888 : 120,00 €
R-7062 : 120,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Guout | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de Musique

Tarifcation 2024-2025

OBJET : Ecole de Musique
Tarification 2024-2025

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**



ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB074-DE

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de définir les tarifs qui seront appliqués dans le cadre des inscriptions aux cours de l'école de musique pour la saison 2024/2025.

Le Président présente la grille de tarification ci-dessous :

Cours d'éveil : 45 € (1 versement)

Débutant solfège : 70 € (1 versement)

Cours de chant : 120 € (1 versement ou 3 fois 40 €) (inscription en janvier : 80 € - 1 versement)

Chorale : 30 € (1 versement)

Orchestre (sans cours individuel) : 70 € (1 versement)

Groupe de musique brésilienne : 70 € (1 versement)

Solfège + instrument : cf tableau ci-dessous.

L'inscription à un instrument donne l'accès gratuit à la chorale, à l'orchestre et au groupe de musique brésilienne.

L'inscription d'un nouvel enfant d'une même famille donne droit à une réduction sur les frais d'inscription (cf tableau ci-dessous).

Les inscriptions « Cours de chant », « Solfège + instrument » et « Instrument supplémentaire » peuvent être acquittées en une fois ou en trois fois (versements en septembre, janvier et avril).

Seules les inscriptions en cours d'année (inscription en janvier), pour un montant supérieur à 70 €, sont proratisées.

| | Versement | 1 ^{ère} inscription | | | 2 ^{ème} inscription | | | 3 ^{ème} inscription | | | 4 ^{ème} et 5 ^{ème} inscription | | |
|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------|--------------------------------|------------------------------|-------|--------------------------------|------------------------------|-------|-------------------------------|--|-------|------|
| Solfège + Instrument | 1 fois | 180 € | | | 165 € | | | 150 € | | | 135 € | | |
| | 3 fois | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. |
| | | 60 € | 60 € | 60 € | 55 € | 55 € | 55 € | 50 € | 50 € | 50 € | 45 € | 45 € | 45 € |
| 1 fois | 120 € (inscription janvier) | | | 110 € (inscription janvier) | | | 100 € (inscription janvier) | | | 90 € (inscription janvier) | | | |
| Instrument supplément. | 1 fois | 120 € | | | 110 € | | | 100 € | | | 90 € | | |
| | 3 fois | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. | Sept. | Janv. | Avr. |
| | | 40 € | 40 € | 40 € | 35 € | 35 € | 40 € | 35 € | 35 € | 30 € | 30 € | 30 € | 30 € |
| 1 fois | 80 € (inscription janvier) | | | 65 € (inscription janvier) | | | 60 € (inscription janvier) | | | 50 € (inscription janvier) | | | |
| 3 ^{ème} Instrument | 1 fois | 70 € | | | 70 € | | | 70 € | | | 70 € | | |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer la tarification indiquée ci-dessus dans le cadre des inscriptions aux cours de l'école de musique pour la saison 2024/2025,
- **AUTORISE** les paiements en une fois ou en trois fois selon le détail ci-dessus,
- **AUTORISE** la proratisation dans les cas mentionnés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
 Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
 Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher

Aide au fonctionnement des établissements artistiques

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendôme

Demande de subvention 2024 – Département de

Aide au fonctionnement des établissements artistiques

03 AVR. 2024

Berser
Levrault

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide au fonctionnement de l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour une aide au fonctionnement des établissements artistiques pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëticia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher

Aide à l'acquisition de partitions

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendôme
Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition de partitions

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bremer
Levraud

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB076-DE

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'acquisition de partitions pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour une aide à l'acquisition de partitions pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written over a horizontal line.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher

Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendôme
Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB077-DE

03 AVR. 2024

Berger
Loir-et-Cher

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'achat et à la rénovation d'instruments de musique pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvyonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher

Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de sonorisation pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher

Aide à la diffusion

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendôme
Demande de subvention 2024 – Département de Loir-et-Cher
Aide à la diffusion

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

03 AVR. 2024

Bersier
LEVYRELL

ID:041-200040772-20240325-2024DELIB079-DE

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à la diffusion pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024.

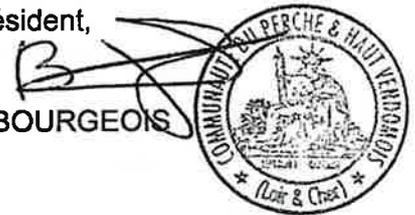
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à la diffusion pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written over a light blue horizontal line.

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Urbanisme

**Demande d'autorisation environnementale
SAS MINIER à Saint-Jean Froidmentel**

OBJET : Urbanisme

Demande d'autorisation environnementale SAS MINIER à Saint-Jean Froidmentel

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB080-DE

Berger
Levrault

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 1 (P. COUTY)

Le Président informe les membres du conseil communautaire que la société SAS MINIER a déposé auprès des services de la Préfecture de Loir-et-Cher une demande d'autorisation environnementale en vue du renouvellement partiel de l'autorisation d'exploitation et de l'extension d'une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires située aux lieux-dits « La Varenne », « Terres du Buisson » et « Pièce de la Garenne » à Saint-Jean Froidmentel.

Ce dossier de demande d'autorisation environnementale est soumis à enquête depuis le 15 mars 2024 et jusqu'au 15 avril 2024. Dans ce cadre, la Communauté du Perche & Haut Vendômois est sollicitée pour donner son avis sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale déposée par la société SAS MINIER,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du Lundi 25 Mars 2024

Sur convocation en date du 12 mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la salle des fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine | Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon | Morée Alain Bourgeois Nathalie Vitras | Droué Gilles Volant Bruno Brych |
| St-Hilaire la Gravelle | St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel | Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard | Lignièrès Patrice Couty Carole Edy |
| Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux | Ouzouer-le-Doyen Thierry Herrey | Chauvigny-du-Perche Danielle Périn | Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies |
| La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant | Lisle Marylène Gouet | La Fontenelle Joël Verdier | Le Poislay Séverine Coigneau |
| La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau | Brévainville | Renay Guy Deshayes | Romilly-du-Perche Régine Vassaux |
| Villebout Daniel Alazard | Bouffry Monique Soria | Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet | |

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, André Laisement, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Catherine Monnier, Laëtitia Bouilly, Emile Thiolat, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marie-France Arneau, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Christèle Camus à Pierre Solon, Agnès Fradet à Aurélien Lemoine

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 3

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Parc d'activités intercommunal à Morée

Convention avec ENEDIS pour réalisation de travaux

OBJET : Parc d'activités intercommunal à Morée
Convention avec ENEDIS pour réalisation de travaux

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le **03 AVR. 2024**

Berger
Levraud

ID : 041-200040772-20240325-2024DELIB081-DE

Le Président présente la convention de servitudes proposée par la société ENEDIS pour réaliser des travaux sur la parcelle ZS 257 située au lieu-dit Sous le Carré de Bretagne – 41160 MOREE.

Il s'agit notamment d'y installer une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 23 mètres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

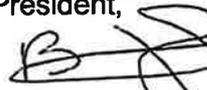
Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Certifié exécutoire

Le Président,


Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,
Pascal TRASSARD

